



Règlement intérieur du stade et des installations sportives

Terrain et matériel

- Le terrain est mis à disposition pour toute pratique de sport et est réservé uniquement aux membres de l'amicale étudiante.
- Avec ce terrain sont mis à disposition du matériel varié et coûteux appartenant aux différents clubs sportifs. Ainsi il est impératif de demander aux responsables de ces sports pour emprunter celui-ci.
- Ce matériel est situé dans le local adjoint au vestiaire et est rangé sur différentes étagères : il vous est donc demandé de bien replacer le matériel aux endroits indiqués.
- Il est strictement interdit de l'utiliser en dehors des installations sportives de l'école.
- Tous nos amis animaux sont interdits sur le stade, ils restent attachés à proximité.
- L'étudiant responsable de toute dégradation du matériel et/ou des installations se verra pénalisé par l'amicale étudiante.

Vestiaires

- Deux vestiaires sont disponibles avec chacun un coin douche attenant, un vestiaire est réservé à l'équipe accueillante (celle de l'école vétérinaire) et l'autre est réservé à l'équipe adverse.
- Un vestiaire arbitre est aussi à disposition lors des matchs réalisés à l'école, celui-ci est sous la responsabilité de l'équipe de l'école vétérinaire.
- La dégradation ou le non-respect du règlement de ces vestiaires est sous la responsabilité exclusive de l'équipe vétérinaire. Ainsi il est important de veiller à ce que l'équipe adverse respecte les lieux.
- Les douches des vestiaires doivent être tenues propres et ne pas être bouchées par de la terre, des emballages plastiques, des restes de Strap ou autres.
- Des toilettes sont aussi disponibles, et communes aux deux équipes ainsi qu'à l'arbitre, la dégradation ou le non-respect de l'hygiène de ceux-ci est sous la responsabilité encore une fois de l'équipe de l'école vétérinaire.
- L'entretien des vestiaires et toilettes doit se faire après chaque entraînement ou match et doit être réalisé par l'équipe qui a joué ce soir-là. A savoir qu'il convient à chaque club (football ou rugby) de s'arranger pour que ce soit un soir l'équipe féminine, l'autre soir l'équipe masculine qui réalise l'entretien.
- Pour réaliser le nettoyage des vestiaires, un grand balai, deux raclettes et un tuyau extensible avec pistolet sont disponibles dans les vestiaires.

Tout manquement au respect des installations sportives et aux règles de propreté des vestiaires et toilettes se verra sanctionné financièrement à hauteur des frais engagés et du temps passé à réparer toute dégradation ou à nettoyer les lieux. Cette sanction sera prélevée sur le compte du sport ou directement demandée au sportif responsable.

Les responsables sports de l'Amicale